

**Hôpital local
4 rue Bellune
88320 Lamarche**

**Tél : 03 29 09 66 84
Fax : 03 29 09 66 77**

LIVRET D'ACCUEIL DES ETUDIANTS

Le personnel de l'établissement de l'Hôpital local de Lamarche, vous souhaite la bienvenue.

Ce livret est à votre disposition, afin de vous familiariser avec l'établissement.

IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DU SERVICE

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Établissement : **Hôpital Local Lamarche**
Adresse postale : **4, rue Bellune 88320 Lamarche**
Téléphone : **03.29.09.50.28**

TYPOLOGIE DU STAGE

Individuels ou collectifs sur lieux de vie

Soins : Courte durée Longue durée, de suite et de réadaptation

Hospitalisation complète Ambulatoire Hôpital de semaine Hôpital de jour

Semestre 1 (1 stage de 5 semaines) :
Semestre 2 (1 stage de 10 semaines) :
Semestre 3 (1 stage de 10 semaines) :
Semestre 4 (1 stage de 10 semaines) :
Semestre 5 (1 stage de 10 semaines) :
Semestre 6 (1 stage de 10 semaines) : + (1 stage de 5 semaines)

Capacité d'accueil : EHPAD : 125 lits

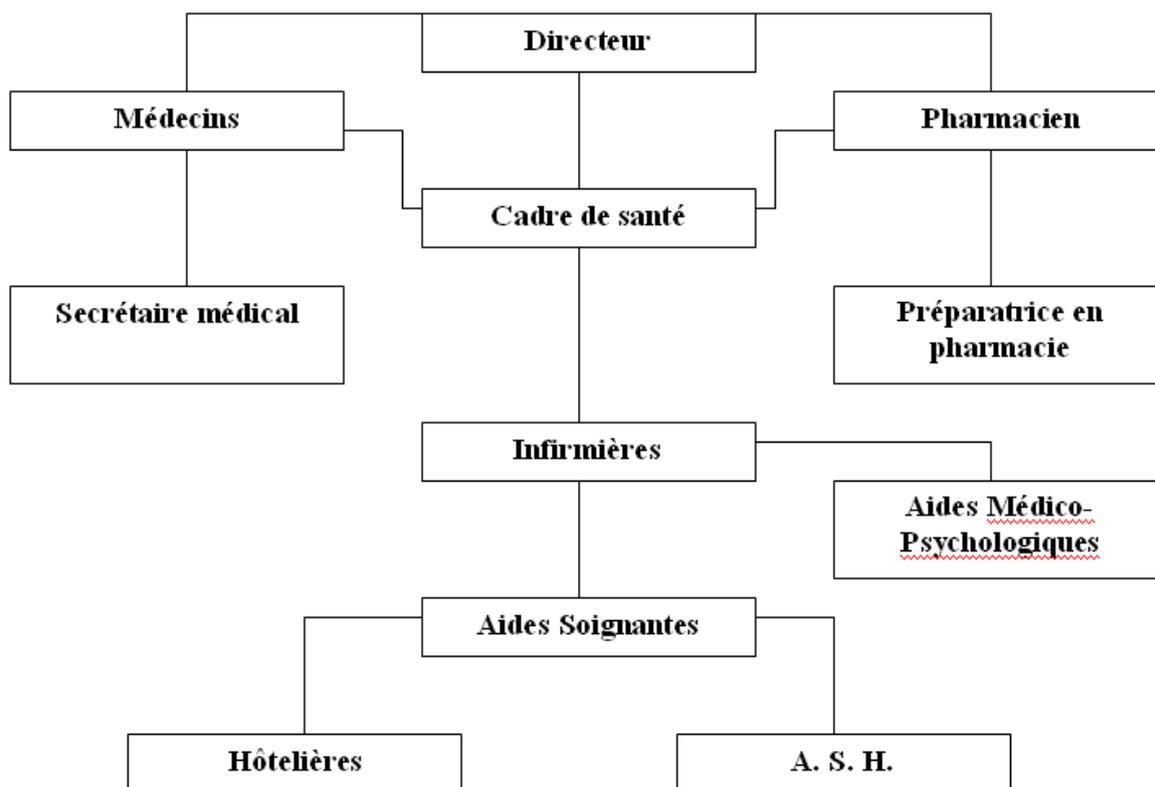
CARACTERISTIQUES PRINCIPALES D'ACCUEIL :

- Tranche d'âge principale 60 – 95 ans (prise en charge à vocation gériatrique)
- Milieu Rural
- Provenance de Lamarche (entourage ou d'origine), ainsi que 2 départements limitrophes (Haute-Marne - Haute-Saône)
- Etablissement inscrit dans la filière gériatrique de l'ouest vosgien.

Organigramme

Directeur Nom : Mr FOUCHER François
Cadre de Santé Nom : Mr LAPIQUE Olivier
Mail : olivier.lapique@santé-lorraine.fr

Téléphone : 03.29.09.52.90



Maître de stage :

Tuteurs :

Mme AUBRY Adeline, Infirmière DE
Mail : adeline.aubry@santé-lorraine.fr

Mme D'HARREVILLE Elodie, Infirmière DE

Téléphone : 03 29 09 50 28

Primevères : Mme MARCHAND Annick Aide-soignante

Rosiers : Melle BESANCON Claire, Aide-soignante

Orangers : Mme BERNARD Françoise Aide-soignante

Mme THIRVAUDEY Coralie Aide-soignante

CONDITIONS D'ACCUEIL

Composition de l'équipe de soins :

- Cadre de Santé
- Infirmiers
- Aides-soignantes et Faisant fonction Aide-soignant
- Agents de Service Hospitalier
- Hôtelières
- Animatrice

Horaires de l'équipe Infirmière -Aide Soignante	Horaires de l'Etudiant :
Matin : 6h30 - 14h30 (dont 30 min de repas)	6h30 -14h00 (dont 30 min de repas)
Soir : 13h30 - 21h00	14h00 - 21h00
Jour : 8h30-16h30 (dont 30 min de repas)	9h00 -16h30 (dont 30 min de repas)
Nuit : 20h45 - 6h45	20h45 - 6h45

Horaires de l'équipe Hôtelière-Entretien des sols	Horaires de l'Etudiant :
Matin : 6h45 - 14h45 (dont 30 min de repas)	6h45 -14h15 (dont 30 min de repas)
Soir : 12h30 - 20h00	12h30 - 19h30

Modalités d'encadrement :

Date de l'entretien d'accueil : 1er ou 2ème jour

Date de l'entretien de mi-parcours : à définir en commun accord pour une date à mi-stage.

Date d'évaluation de fin de stage : courant de la dernière semaine, à définir avec le référent.

Règles particulières d'organisation :

1) Accueil :

Par l'infirmière en poste à l'arrivée de l'étudiant.

Le stagiaire se présente l'après-midi pour la 1ère journée dans le service d'attribution :

- Primevères : EHPAD 2^{ème} étage
- Rosiers : EHPAD 1^{er} étage
- Orangers : EHPAD ancien bâtiment

2) Les repas :

Ils sont offerts par l'établissement, mais à commander impérativement avant 9h à l'accueil. Les repas se prennent **obligatoirement au réfectoire en tenue civile.**

3) L'hébergement :

Il est offert par l'établissement pour les stagiaires qui le souhaitent. Des chambres sont à disposition au même étage que le vestiaire.

Voir feuille annexe 4.

4) Planning :

Un planning est établi : il est modulable et révisable avec le stagiaire à son arrivée. Le planning est établi par le maître de stage ou le référent.

5) Vestiaire :

Le vestiaire réservé aux stagiaires est situé au 2ème étage des Glycines.

L'établissement peut fournir les tenues et s'engage à entretenir celles-ci pour les stagiaires qui n'en possèdent pas (BEP-insertion). Dans ce cas il est impératif que les tenues soient retirées en lingerie avant 15 heures.

6) Notions d'hygiène :

Les stagiaires doivent respecter les règles d'hygiène hospitalière :

- ➔ Lavage des mains
- ➔ Cheveux attachés
- ➔ Pas de bijoux
- ➔ Ongles courts, sans vernis

Les protocoles d'hygiène et de soins sont à votre disposition dans le service.

Quelques rappels :

Le téléphone portable est interdit pendant le service.

Pour les fumeurs, il est impératif de respecter les horaires et lieux prévus.

**RESPECT DU SECRET PROFESSIONNEL, DISCRETION,
POLITESSE, AMABILITE.**

RESPECT ENVERS LE SOIGNE ET LE SOIGNANT

SITUATIONS LES PLUS FREQUENTES DEVANT LESQUELLES

L'ETUDIANT POURRA SE TROUVER :

NOTIONS DE SITUATIONS CLES, PREVALENTES

1) Missions principales :

Soins à visée :

Educative

- Diabète
- Nutrition
- Hydratation

Préventive

- Soins de prévention d'escarre
- Prévention des chutes

Diagnostique

Curative

- Pansement d'escarre
- Pansement d'ulcère
- Pansement post-op
- Autres pansements
- Perfusion
- Traitement du diabète ID
- Administration d'AVK

Palliative

- Accompagnement de fin de vie

2) Caractéristiques essentielles de la population accueillie :

Population vieillissante atteinte de Poly pathologies.

3) Pathologies et/ou situations prévalentes :

- Poly pathologies chroniques : insuffisance cardiaque – respiratoire – rénale
- Pathologies dégénératives : maladie d'Alzheimer – maladie de Parkinson
- Diabète
- Déshydratation
- Dénutrition
- Pathologies psychiatriques
- Séquelles d'A.V.C
- Fin de vie

4) Protocoles de soins, utilisation de bonnes pratiques :

- Un classeur regroupant l'ensemble des protocoles de soins en vigueur dans l'établissement est consultable dans chaque service.
- Existence d'un DPI (Dossier Médical et Paramédical Informatisé), et accès internet des différents postes de soins, avec accès sécurisé (code à demander au Cadre de Santé ou responsable informatique).

5) Parcours de soins :

Les hébergés pris en charge peuvent avoir recours à d'autres intervenants :

- | | | |
|----------------------------|----------------------|------------------------|
| - Médecin coordinateur | - Psychologue | - Assistante sociale |
| - Médecin vacataire | - Animatrice | - Musicothérapeute |
| - Kinésithérapeute libéral | - Podologue libérale | - Coiffeuse extérieure |

L'étudiant pourra, suivre la personne hébergée et rencontrer les partenaires :

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| - Bénévoles | - Podologue libérale |
| - Animation | - Kinésithérapeute |
| - Assistante Sociale | - Préparatrice en pharmacie |
| - Secrétaire Médicale | - Psychologue |

LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS

Les étudiants pourront régulièrement réaliser dans les services d'EHPAD

Actes, activités et techniques de soins :	Réalisable dans le service	
Entretien d'accueil et d'orientation	X	
Soins d'hygiène et de confort	X	
Entretien d'aide, entretien thérapeutique		
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux	X	
Prélèvements veineux	X	
Prélèvements capillaires	X	
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques		
Injections parentérales avec calcul de dosage	X	
Perfusions périphériques avec calcul de dosage		
Pansements simples	X	
Pansements complexes, ablation fils et agrafes	X	
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols	X	
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	X	
Surveillances pré et post opératoire		
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence	X	
Préparation de la sortie d'un patient		
Techniques de médiations thérapeutiques		
Utilisation de seringues auto-pulsées		
Surveillance de sonde gastrique	X	
Pose et surveillance de sonde urinaire	X	
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique		
Pose et surveillance de transfusion		
Injections dans des chambres implantables		
Injections sous cutanées et Intra-musculaires	X	

FICHE 5

LES 10 COMPETENCES

COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	X	
2, Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins...)	X	
3, Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	X	
4, Conduire un entretien de recueil de données	X	
5, Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	X	
6, Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	X	
7, Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	X	
8, Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires		

COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Réalisable dans le service	EXEMPLE
1, Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	X	
2, Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	X	
3, Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	X	
4, Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	X	
5, Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	X	
6, Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins		

7, Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	
8, Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants		
9, Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...)	X	
10, Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires		

COMPETENCE 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Réalisable dans le service	EXEMPLE
1, Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	X	
2, Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	X	
3, Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	X	
4, Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	X	
5, Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique	X	
6, Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	X	

COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Réalisable dans le service	EXEMPLE
1, Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	X	
2, Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	X	
3, Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	X	
4, Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	X	
5, Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	X	
6, Conduire une relation d'aide thérapeutique		
7, Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutiques		
8, Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	X	

9, Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique		
10, Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique		
11, Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées		
12, Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et : ou informatique) : dossier de soins, compte rendus infirmiers, transmissions	X	

COMPETENCE 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Réalisable dans le service	EXEMPLE
1, Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique		
2, Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement		
3, Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé		
4, Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées		
5, Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives		
6, Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes		
7, Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients		

COMPETENCE 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Réalisable dans le service	EXEMPLE
1, Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	X	
2, Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	X	
3, Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	X	
4, Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	X	
5, Informer une personne sur les soins en recherchant son correspondant	X	

6, Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité	X	
7, Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	X	

COMPETENCE 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Réalisable dans le service	EXEMPLE
1, Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	X	
2, Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	X	
3, Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	X	
4, Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	X	
5, Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité		
6, Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence		
7, Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	X	

COMPETENCE 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Réalisable dans le service	EXEMPLE
1, Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles		
2, Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	X	
3, Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées		
4, Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles		
5, Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre		
6, Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite		

COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Réalisable dans le service	EXEMPLE
1, Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)	X	
2, Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	X	
3, Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	X	
4, Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile	X	
5, Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	X	
6, Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins		
7, Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes		
8, Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral		

COMPETENCE 10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Réalisable dans le service	EXEMPLE
1, Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins		
2, Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants		
3, Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage		
4, Superviser et évaluer les actions des A.S., A.P. et A.M.P en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration		
5, Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique		
6, Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		

OBJECTIFS DE L'ETABLISSEMENT

- 1) Comprendre le fonctionnement de l'organisation hospitalière.
- 2) Appréhender la prise en charge holistique et individualisée de la personne âgée :
 - **Prise en charge :**
 - Approche relationnelle
 - Hygiène + Confort
 - Techniques
 - **Prise en compte des besoins et attentes des résidents.**
 - **Participer à l'activité occupationnelle.**
 - **Développement des activités occupationnelles.**
- 3) Apprendre et appliquer les différentes techniques de manutention et d'ergonomie.
Implication de l'apprenant dans la prise en charge d'une ou plusieurs personnes selon le degré d'apprentissage atteint en collaboration avec le soignant.
- 4) **Respecter les normes d'hygiène en vigueur.**
- 5) **Développer et soutenir une démarche réflexive de l'apprenant (analyse de pratique de soins).**
- 6) **Participer et assurer les transmissions orales et écrites du résidant et la prise en charge en utilisant les moyens déployés par l'établissement.**
- 7) **Appréhender l'importance du travail d'équipe et développer l'interdisciplinarité.**

CHARTRE DE L'ENCADREMENT

Le stage est une période d'apprentissage, quelque soit l'année de formation de l'étudiant.

- 1- Encadrer un étudiant est une obligation professionnelle.
- 2- L'étudiant bénéficie d'une présentation du service, de l'établissement, et de l'équipe les premiers jours.
- 3- Chaque membre de l'équipe veille à la bonne intégration de l'étudiant.
- 4- L'étudiant et les soignants se doivent un respect mutuel, aucune discrimination n'est tolérée (quel que soit le sexe, l'âge, ou la nationalité), la politesse est de rigueur. L'étudiant est appelé par son prénom/nom.
- 5- Les remarques concernant le travail et/ou le comportement de l'étudiant se font immédiatement et uniquement en sa présence.
- 6- L'étudiant ne remplace pas le personnel pendant ses heures de stages.
- 7- L'étudiant bénéficie d'une prise en charge individualisée en fonction de son cursus, de ses connaissances, compétences, objectifs de stage.
- 8- L'étudiant est accompagné par un ou deux référents, lien entre lui et l'équipe, garant d'une évaluation continue (et non pas uniquement lors du bilan de mi-stage ou de fin de stage).
- 9- Les référents et l'équipe s'attachent à respecter le rythme de progression de l'étudiant.
- 10- Le stage n'est pas une période d'apprentissage d'actes techniques mais d'apprentissage d'une profession dans sa globalité.
- 11- Les évaluations de stage s'effectuent en présence de l'étudiant par les référents, après recueil de l'avis de l'équipe.
- 12- L'étudiant repart avec son livret de stage, remis lors d'un entretien.

HISTORIQUE DE L'HOPITAL

En 1715,

Suite à des legs de **Maître OUDOT**, une « *maison des pauvres* » est créée, celle-ci deviendra un « *bureau de bienfaisance* ».

EN 1750,

Le Duc de Lorraine lui donne le titre officiel de « *Maison de la Charité* » et octroie le concours de la congrégation religieuse de l'ordre de Saint Charles.

EN 1884,

Une importante donation de l'abbé Dubois permet la construction de l'Hospice actuel pouvant recevoir 12 vieillards des deux sexes.

EN 1932,

Un legs de Mademoiselle REIGNIER, permet une extension des bâtiments.

EN 1939,

L'aile nord est entièrement reconstruite.

LES ANNÉES 60

Voient l'acquisition en bien propre de tous les bâtiments et terrains, et la modernisation de la chaufferie.

LES ANNÉES 70

Voient l'humanisation des bâtiments et l'apparition du service de convalescence et du service de médecine.

DANS LES ANNÉES 80

Apparaissent la nouvelle structure, la modernisation de la maison de retraite, et la rénovation des bâtiments de convalescence.

ACTUELLEMENT

Une restructuration est en cours de réalisation sur 2 sites (l'actuel et celui de Martigny les Bains), ainsi que l'ouverture d'unités de vie protégée.

L'HEBERGEMENT :

L'Hôpital offre une possibilité d'hébergement et la gratuité des 3 repas.

Le petit déjeuner est à retirer en cuisine avant 10h. Le repas du soir, à retirer avant 19h, en cuisine.

Il est servi froid, le réchauffer au micro-onde du réfectoire.

Rappel :

L'élève dispose d'une clé de sa chambre pour la semaine qu'il devra restituer le vendredi dans le service des Orangers. Il la récupèrera à son retour dans ce même service.

Il est formellement interdit d'introduire de l'alcool, de fumer, de manger, etc... ou de faire pénétrer des visiteurs dans la chambre.

L'entretien de la chambre est effectué par le stagiaire, du matériel est à sa disposition dans le local ménage, dernière porte à gauche au fond du couloir.

Avant son départ le stagiaire devra faire le ménage et enlever ses draps. Les consignes sont affichées dans chaque chambre.

Un état des lieux est fait à la remise des clés et au départ du stagiaire.